

SÉANCE DU LUNDI 22 MARS 2021

République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault
Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 58
En exercice : 57
Ayant pris part à la délibération : 51
- Présents : 47
- Pouvoirs : 4

Date de convocation :

Mardi 16 Mars 2021

Affichage effectué le :

30 mars 2021

Mise en ligne le :

30 mars 2021

OBJET :

Décisions prises par le Bureau
de la Communauté
d'Agglomération Hérault
Méditerranée sur délégation :
compte rendu au Conseil
Communautaire

N° 003546

Question N°29 à l'O.J.

Rubrique dématérialisation : 5.2 Fonctionnement
des Assemblées

- ✓ VU la délibération n°3220, en date du 11 juillet 2020 portant élection du Président ;
- ✓ VU la délibération n°3222, en date du 11 juillet 2020 et la délibération n°3232 en date du 21 juillet 2020 portant élection des 15 Vice-Présidents ;
- ✓ VU la délibération n°3224, en date du 11 juillet 2020 portant élection des autres membres du Bureau communautaire ;
- ✓ VU la délibération du Conseil Communautaire n°3281 du 21 juillet 2020 portant sur la délégation de pouvoir de l'organe délibérant au Bureau communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Le Bureau communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a été amené à prendre des délibérations dans le cadre de sa délégation de pouvoir donnée par l'Organe délibérant par délibération du 21 juillet 2020 afin de faciliter le fonctionnement courant de l'EPCI.

Les membres du Conseil Communautaire sont amenés à prendre acte de l'ensemble des délibérations prises par le Bureau communautaire au cours des séances des 08 février et 08 mars 2021 dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Communautaire au Bureau communautaire.

Présents :

ADISSAN : M. Patrick LARIO. **AGDE** : M. Gilles D'ETTORE, Mme Eve ESCANDE, M. Sébastien FREY, Mme Véronique REY, M. Jérôme BONNAFOUX, Mme Sylviane PEYRET, Mme Christine ANTOINE, M. Thierry DOMINGUEZ, Mme Chantal GUILHOU, M. François PEREA, Mme Véronique SALGAS, M. Thierry NADAL, M. André FIGUERAS. **AUMES** : M. Michel GUTTON. **BESSAN** : M. Stéphane PEPIN-BONET, Mme Marie-Laure LLEDOS, M. André ALBERTOS, Mme Simone BUJALDON. **CASTELNAU DE GUERS** : M. Didier MICHEL. **CAUX** : M. Jean-Charles DESPLAN, Mme Virginie DORADO. **CAZOULS D'HÉRAULT** : M. Henry SANCHEZ. **FLORENSAC** : M. Vincent GAUDY, Mme Noëlle MARTINEZ, M. Pierre MARHUENDA, Mme Murielle LE GOFF. **LÉZIGNAN LA CÈBE** : M. Rémi BOUYALA. **MONTAGNAC** : M. Yann LLOPIS, Mme Nicole RIGAUD, M. Philippe AUDOUI. **NÉZIGNAN L'ÉVÊQUE** : Mme Jocelyne BALDY. **NIZAS** : M. Daniel RENAUD. **PÉZENAS** : M. Armand RIVIERE, Mme Aurélie MIALON, M. Jean-Marie BOUSQUET, M. René VERDEIL. **POMÉROLS** : M. Laurent DURBAN, Mme Marie-Aimée POMAREDE. **PORTIRAGNES** : Mme Gwendoline CHAUDOIR, M. Philippe CALAS. **ST PONS DE MAUCHIENS** : Mme Christine PRADEL. **SAINT-THIBÉRY** : M. Jean AUGÉ. **TOURBES** : Mme Véronique CORBIERE. **VIAS** : Mme Sandrine MAZARS, M. Bernard SAUCEROTTE, Mme Pascale GENIEIS-TORAL.

Absents :

AGDE : M. Ghislain TOURREAU. **PÉZENAS** : Mme Danièle AZEMAR. M. Alain VOGEL-SINGER. **SAINT-THIBÉRY** : Mme Joséphine GROLEAU. **VIAS** : M. Jordan DARTIER. M. Olivier CABASSUT.

Mandants et Mandataires :

AGDE : M. Stéphane HUGONNET donne pouvoir à M. Jérôme BONNAFOUX, Mme Françoise MEMBRILLA donne pouvoir à M. Gilles D'ETTORE, Mme Nadia CATANZANO donne pouvoir à M. Thierry NADAL. **NÉZIGNAN L'ÉVÊQUE** : M. Edgar SICARD donne pouvoir à Mme Jocelyne BALDY.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET.

Rapporteur : M. Gilles D'ETTORE

RECU EN PREFECTURE

Le 30 mars 2021

VIA DOTELFC - EAST Actes

034-243400819-20210322-D00354610-DE

BUREAU DÉCISIONNEL DU 08 FÉVRIER		
DÉLIBÉRATIONS		
THÈME	N° de l'acte	Intitulé de l'acte
Fonds européens	N°003466	« Fonds européen de la pêche » - « Développement local de l'action locale » - modification de la subvention attribuée à l'association ARDAM en qualité de porteur de projet dans le cadre de la « sensibilisation des collégiens du territoire aux métiers de la mer et des cultures marines » : attribution en 2021 d'une subvention complémentaire à l'ARDAM d'un montant de 700,23 €.
	N°003467	Construction d'une canalisation géothermique pour la piscine intercommunale de Pézenas : approbation de l'opération et du plan de financement : - FEDER : 235 160,00 € (46,84 %) - Etat-DSIL : 166 486,40 € (33,16 %) - Autofinancement : 100 411,60 € (20,00 %)
Habitat	N°003468	Guichet Unique de la Rénovation énergétique dont le coût est estimé à 67 320 € : demande de subvention de 47 124 € auprès de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée
	N°003469	Garantie d'emprunts : programme de 23 logements locatifs sociaux de type PLS, Opération « Foyer Ma Résidence » située 3-4 Avenue du Peyrou à Florensac réalisé par l'Association Vallée de l'Hérault pour un montant représentant 20 % du prêt total (2 898 549,00 €) soit, 579 709,80 €
	N°003470	Garantie d'emprunts : programme de 70 logements locatifs sociaux de type PLS, Opération « Foyer du CATAR » située 40 avenue de Verdun à Pézenas réalisé par l'ETS Centre Hérault CATAR pour un montant représentant 20 % du prêt total (6 090 000 € montant du prêt total) soit, 1 218 000 €
Politique de la ville	N°003471	Convention "Médiation" du ressort du Tribunal Administratif de Montpellier : renouvellement de l'adhésion de la CAHM et renouvellement de la convention de mise en œuvre de la médiation du ressort du TA de Montpellier en matière de litiges administratifs
Ingénierie aquatique et risques	N°003472	Prise en compte des enjeux littoraux en côte ouest de Vias dans le cadre de l'appel à partenaires pour la gestion intégrée de la mer et du littoral lancé par l'ANEL et le CEREMA : demandes de subventions : <u>Total études et suivis</u> : Dépenses : 632 722 € HT ; Financement CEREMA : 126 200 € ; <u>Reste à charge</u> : 236 522 € HT <u>Dispositif type S-Able</u> : Dépenses : 1 541 500 € HT ; <u>Reste à charge</u> 1 541 500 € HT
Marchés publics	N°003473	Réalisation de prestations de services relatives à la propreté des voies et des espaces du domaine communal des villes d'Agde et de Portiragnes : attribution et autorisation de signature du marché avec la Société Méditerranéenne de Nettoyement <u>Conditions financières</u> : - Montant pour une année : 2 315 517,60 € HT - Montant pour 5 ans : 11 577 588,00 € HT - Montant pour 7 ans : 16 208 623,20 € HT
	N°003474	Travaux de déconstruction et de désamiantage de bâtiments du PAEHM « La Méditerranéenne » : approbation de l'Avenant n°2 avec l'entreprise JM DEMOLITION pour un montant de 94 000 € HT portant le marché à la somme de 1 805 261,78 € HT
	N°003475	Marché n°17113 : élaboration des schémas directeurs d'alimentation en eau potable, d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales du territoire de la CAHM : approbation de l'avenant complémentaire avec le Cabinet MERLIN pour un montant de 231 625,00 € HT
	N°003476	Groupeement de commandes (CAHM, ville Agde, CCAS, Caisses des Ecoles d'Agde, Aumes, Cazouls d'Hérault, Montagnac, Lézignan la Cèbe, Pinet, Saint-Thibéry et Vias) - systèmes de reprographie et impression : attribution et autorisation de signature de l'accord-cadre à bons de commandes sans minimum ni maximum avec l'entreprise CANON, besoins estimés à 240 000 € HT
	N°003477	Marché 16.039 - Restauration générale du Château Laurens : approbation de l'Avenant complémentaire N°6 au lot 7 « conservation-restauration de décors peints » d'un montant de 207 105,04 € HT, soit un pourcentage d'augmentation de 32,20 % attribué à l'entreprise ARCANES

Eaux, assainissement et pluvial	N°003478	Réhabilitation des réseaux d'assainissement de la commune d'Agde pour la lutte contre les eaux claires parasites dont le montant du projet est estimé à 891 915,72 € HT : demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée-Corse
	N°003479	Réhabilitation du réseau d'assainissement du Boulevard du Saint-Christ à Agde dont le montant est estimé à 234 988,34 € HT : demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée-Corse
Parc d'activités et accompagnement	N°003480	« PAEHM « Le Puech » à Portiragnes : cession du lot n° 18 d'une superficie de 2 381 m ² , parcelle section AR n° cadastral 255 à M. Hichem NEZZAR-ORCEL, Mme Ahlam NEZZAR-ORCEL, M. Ryan NEZZAR-ORCEL, M. Mikael NEZZAR-ORCEL et M. Anais NEZZAR-ORCEL (abroge et remplace la délibération n°2996 du 04/07/2019) au prix de 139 055,16 € HT
Ressources Humaines	N°003481	Comité des Œuvres Sociales de la mairie d'Agde, du CCAS et de la CAHM : approbation de la convention d'objectifs 2021/2024 (subvention annuelle d'un montant équivalent à 0,8 % de la masse salariale brute) qui définit les engagement réciproques des parties pour la réalisation d'un programme d'activités répondant aux besoins des adhérents
Question diverse Politique de la Ville	N°003482	Dispositif « Campus Connecté 2021 » : candidature à l'appel à projet « Campus Connecté, tiers-lieu de proximité et poursuite d'études » et demande de subvention dans le cadre du Programmes d'Investissements d'Avenir 3 de la Région Occitanie

BUREAU DÉCISIONNEL DU 08 MARS		
DÉLIBÉRATIONS		
THÈME	N° de l'acte	Intitulé de l'acte
Politiques contractuelles	N°003504	Adhésion au dispositif « Petites villes de demain », outil de revitalisation et d'attractivité des villes sur un pan d'action de 6 ans, piloté par la DDTM s'inscrivant en complémentarité du PNRQAD, Contrat Bourg, Action Cœur de Ville. Les communes de Pézenas, Florensac et Montagnac ont été sélectionnées
Aménagement	N°003505	Demande de transfert de l'arrêté préfectoral prescrivant un diagnostic archéologique sur le site de la Méditerranéenne à Agde au bénéfice du Groupement GGL AMENAGEMENT - GGL GROUPE-PROMEIO
Ingénierie aquatiques et risques	N°003506	Adhésion à l'Association « Rivière Rhône Alpes Auvergne » anime un réseau autour de la gestion globale des milieux aquatique de l'eau
	N°003507	NATURA 2000 - sites « Aqueduc de Pézenas » ; « Grande Maire », « Carrières de Notre Dame de l'Agenouillade » ; « cours inférieur de l'Hérault » pour un montant estimé à 71 401,63 € TTC pour l'ensemble des 4 sites : demandes de subventions pour l'animation et la mise en œuvre des documents d'objectifs 2021 - Europe au titre du FEADR : 44 983,03 € (63 %) - Etat (MTES) : 26 418,60 € (37 %)
	N°003508	NATURA 2000 site « Est et Sud de Béziers » pour un montant estimé à 27 689,16 € TTC : demandes de subventions pour l'animation et la mise en œuvre des documents d'objectifs 2021 : - Europe au titre du FEADER : 17 444,17 € (63 %) - Etat, (MTES) : 10 244,99 € (37 %)
Habitat	N°003509	Association Compagnons Bâisseurs Occitanie œuvrant sur le territoire au titre de leur compétence sur l'auto-réhabilitation accompagnée de familles en difficultés par le biais de « chantiers propriétaires occupants » : approbation de la convention d'objectif 2021 et de la participation financière pour un montant de 4 000 €
	N°003510	FDI SACICAP mène des actions sur l'ensemble du territoire en faveur de l'amélioration du parc privé : approbation de la convention de partenariat pour la période 2021-2022
	N°003511	Garantie d'emprunts : programme de 40 logements locatifs sociaux, Opération « LATUDE » située ZAC Avenir à Montagnac réalisé par F.D.I. Habitat pour un montant représentant 75 % du prêt total (3 754 786 € montant du prêt total) soit, 2 816 089,50 €
Politique de la ville	N°003512	Versement d'une subvention d'un montant de 8 000 € dans le cadre du CISPDR à l'association ÉPISODE qui a pour objectif « la prévention des toxicomanies : l'accueil, l'information et le suivi des adolescents et des adultes confrontés aux problèmes de toxicomanies et autres dépendances »
Agriculture	N°003513	Mise en place d'un service d'aide à la décision pour les agriculteurs dans la gestion des risques climatiques : approbation de la convention entre la CAHM et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et de la participation financière de 10 000 € TTC en fonction de la réalisation effective de l'action.

Parc d'activités et accompagnement	N°003514	PAEHM « Le Puech » à Portiragnes : cession du lot n° 1 d'une superficie de 1 516 m ² , parcelle section AR n° cadastral 238 au prix de 97 633,43 €, et du lot n° 2 d'une superficie de 1 527 m ² au prix de 98 341,85, parcelle section AR 239, à la SAS GSA, gérée par M. Guilhem SOL-ARBIEU (abroge et remplace la délibération n°1762 du 14/12/2015)
Emploi et formation	N°003515	Maison de services au public (MSAP) - France services : approbation de la demande de financement auprès du FNADT (Fonds National d'Aménagement et du Développement du Territoire et du FIO (Fonds inter-opérateurs) au titre de France Services pour l'exercice 2021, soit une subvention forfaitaire totale de 30 000 €
	N°003516	Maison du Travail Saisonnier qui tend à répondre aux problématiques et enjeux de la saisonnalité : demande de subvention auprès de la DIRECCTE – DREETS pour l'année 2021 pour un montant de 30 000 €
	N°003517	Adhésion auprès de l'association nationale « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) qui a pour but de promouvoir le droit d'obtenir un emploi dans le cadre d'un projet de territoire en visant l'adéquation entre ceux qui demandent un emploi et les besoins sociaux, économiques et environnementaux du territoire

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé de son Président

- **PREND ACTE** des Délibérations prises par le Bureau communautaire conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales en la matière.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

*Le Président
Gilles D'ETTORE*

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois francs, à compter de sa publication.

#signature#